CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E78551** **VALABLE JUSQU'AU** **13/12/2026**

ÉDITÉ LE 16/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/01/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 43 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIBOURNE 2005 B 00028

Siret : 480 428 333 00029

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 7153868

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 102 925 387 04

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 102 925 387 04

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : PEINTURE LAGORCE

1 RUE ANDRE MARIE AMPERE
ZAE GERTHOFER
33220 PINEUILH

Téléphone : 09 75 72 51 87 **Fax :**

Portable : 06 87 76 61 33

Responsabilité légale :
LAGORCE THIERRY GÉRANT

Site Internet : http://peinture-lagorce.fr

E-mail : thierry.lagorce@wanadoo.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 421 000 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	7	16/11/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025